Melesse magazine

#54
MARS 2022
L'INFORMATION DE VOTRE VILLE
WWW.MELESSE.FR

édito

Au cours de cet hiver nous avons encore fait face à une nouvelle vague COVID. Selon les situations, notre vie quotidienne a été impactée, et nous avons dû trouver des solutions pour y faire face. Avec toutes ces difficultés, et notamment un nombre important d'arrêts maladie et d'isolements obligés, les agents de la commune, par leur engagement et leur sens du service public, ont permis que les services qui vous sont proposés soient maintenus. Je tiens à les remercier très sincèrement d'avoir réussi à s'adapter et gérer les surcharges de travail dans des conditions difficiles. Je tiens aussi à remercier les professionnels de santé pour leur implication quotidienne auprès des habitants dans cette période compliquée pour tous.

Avec le printemps qui arrive la situation s'est améliorée, et nous avons tous hâte de pouvoir retrouver une vie quasi normale au plus tôt. C'est l'occasion pour moi de reprendre les visites de quartier, et de vous retrouver lors de ces moments de rencontre et d'échanges. La prochaine est programmée le samedi 12 mars au quartier des Fontenelles.

Pour sa 2ème édition le budget participatif confirme tout l'intérêt que vous y portez : 24 dossiers ont été déposés, soit plus de deux fois plus que pour la 1ère édition. Dans ce magazine vous sont présentés les cinq projets retenus par le jury et proposés au vote des habitants. Je remercie tous les porteurs de projets de leur implication, et par avance, de votre large participation à ce vote prévu du 7 au 21 mars.

Tel que présenté dans le dernier Melesse magazine (n° 53 – décembre 2021), la plateforme participative sur la démarche trame noire (SPOT) va être ouverte d'avril à juin 2022. Le conseil local de la biodiversité s'est très largement impliqué au côté du Muséum d'Histoire Naturelle dans la réalisation de cette plateforme et accompagnera sa mise en œuvre. Je vous invite donc à participer nombreux à cette démarche innovante de science participative ouverte sur notre commune.

Comme vous le savez, sur ces prochaines semaines se tiendront les élections présidentielles les 10 et 24 avril, et les élections législatives les 12 et 19 juin. Tel que cela avait été fait au mois de juin 2021, tous les bureaux de vote seront installés salle polyvalente. Dans ce magazine il est rappelé les informations utiles pour retrouver son numéro de bureau de vote et les modalités concernant le vote par procuration. J'appelle à une large participation à ces prochaines élections, et comme chacun le sait, ne pas voter c'est laisser à d'autres le soin de choisir et de décider à sa place.
Je vous souhaite une agréable lecture.

Claude Jaouen
Maire

sommaire

3 | VIE CITOYENNE
Élections 2022, État-civil

5 | ACTUALITÉS
Visites de quartier
Station d'épuration

6 | AGROÉCOLOGIE
Terres de Sources

7 | PARTICIPATION
Budget participatif #2

12 | SPORT
Relais de nuit 19ème édition

14 | JEUNESSE-ÉDUCATION
Laboratoire de Fabrication
Collège Mathurin Méheut
École élémentaire publique
École maternelle publique
École privée Saint-François

19 | CULTURE
Exposition salle Cabu, Printemps des poètes, Fête du Court-Métrage, Spectacles vivants par Art et Culture Melesse, 11ème édition du Carnaval

22 | CONSEIL MUNICIPAL
Comptes-rendus des Conseils municipaux du 15 décembre 2021 et du 26 janvier 2022

23 | DROIT D'EXPRESSION
Melesse Dynamique Durable Solidaire
Ensemble pour Melesse

24 | PATRIMOINE
Porche Renaissance, merci aux donateurs et donatrices

www.melesse.fr melesse

Bulletin municipal de Melesse 35520. Édité par la ville de Melesse.
Directeur de publication : M. le Maire. Impression : IOV Communication.
Conception-réalisation : Denis Appollodorus / Corinne Mulot.
Crédits photos : Fanny Brancourt, Unsplash, Shutterstock, DR.
Tirage : 3400 exemplaires sur papier 100 % recyclé.
Dépôt légal n°0000 - 1er trim. 2022.

Élections présidentielles et législatives 2022

Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril
Les élections législatives les 12 et 19 juin

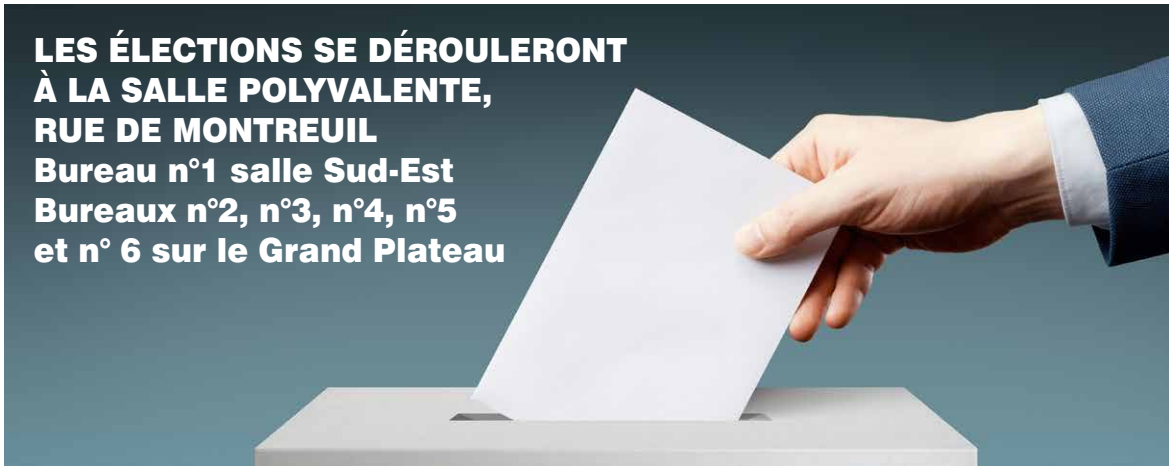

INTERROGER VOTRE SITUATION ÉLECTORALE

Vous voulez connaître le numéro de votre bureau de vote ou savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit ?
Connectez-vous au site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

NOUVEAUTÉ CONCERNANT LES PROCURATIONS

Vous pouvez mandater une personne extérieure à la commune de Melesse pour voter à votre place.
Pour faire une procuration, vous avez **2** solutions :

1. Allez sur le site : https://www.maprocuration.gouv.fr/ et vous connecter avec votre identifiant France Connect.

Vous aurez besoin des informations suivantes :
> Numéro d'électeur
> Date et lieu de naissance
> Nom et prénoms
> Commune de vote du mandataire

Puis déplacez-vous en commissariat ou en gendarmerie pour valider votre procuration.

2. Vous pouvez directement vous rendre à la gendarmerie ou au commissariat pour faire votre procuration avec les mêmes informations que celles citées ci-contre.❦

État-civil

NAISSANCES

Élia Fontaine-Chevillon, née le 4 décembre
Raphaël Gânon, né le 12 décembre
Louis Auffray, né le 24 décembre
Victoire Allain, née le 9 janvier
Amalia Passarello-Fournier, née le 15 janvier
Marceau Ruaux, né le 16 janvier

DÉCÈS

Élise Morel née Guilleux, décédée le 12 novembre
Jean-Pierre Teillais, décédé le 18 novembre
Sylvia Videlo née Berger, décédée le 28 novembre
Albert Louazon, décédé le 22 novembre
Madeleine Frangeul née Ducloyer, décédée le 30 novembre
Marguerite Cordonnier née Merré, décédée le 3 décembre
Stéphane Pontrucher, décédé le 4 décembre
Jean-Jacques Mardelet, décédé le 8 décembre
Christian Chagot, décédé le 16 décembre
Michel Garel, décédé le 16 décembre
André Perrigault, décédé le 16 décembre
Maryvonne Friquet née Lecoq, décédée le 25 décembre
Annick Maillard née Harel, décédée le 13 janvier

Visite de quartier
De nouveaux élus référents

La première mission des élus de quartier est d'être à l'écoute des habitants pour porter leur parole aux délégations concernées (urbanisme, environnement...).
Nous vous invitons à prendre connaissance des 3 nouveaux élus référents de quartier.

Secteur des Fontenelles

Sophie Gaillard

Séverine Gaugain

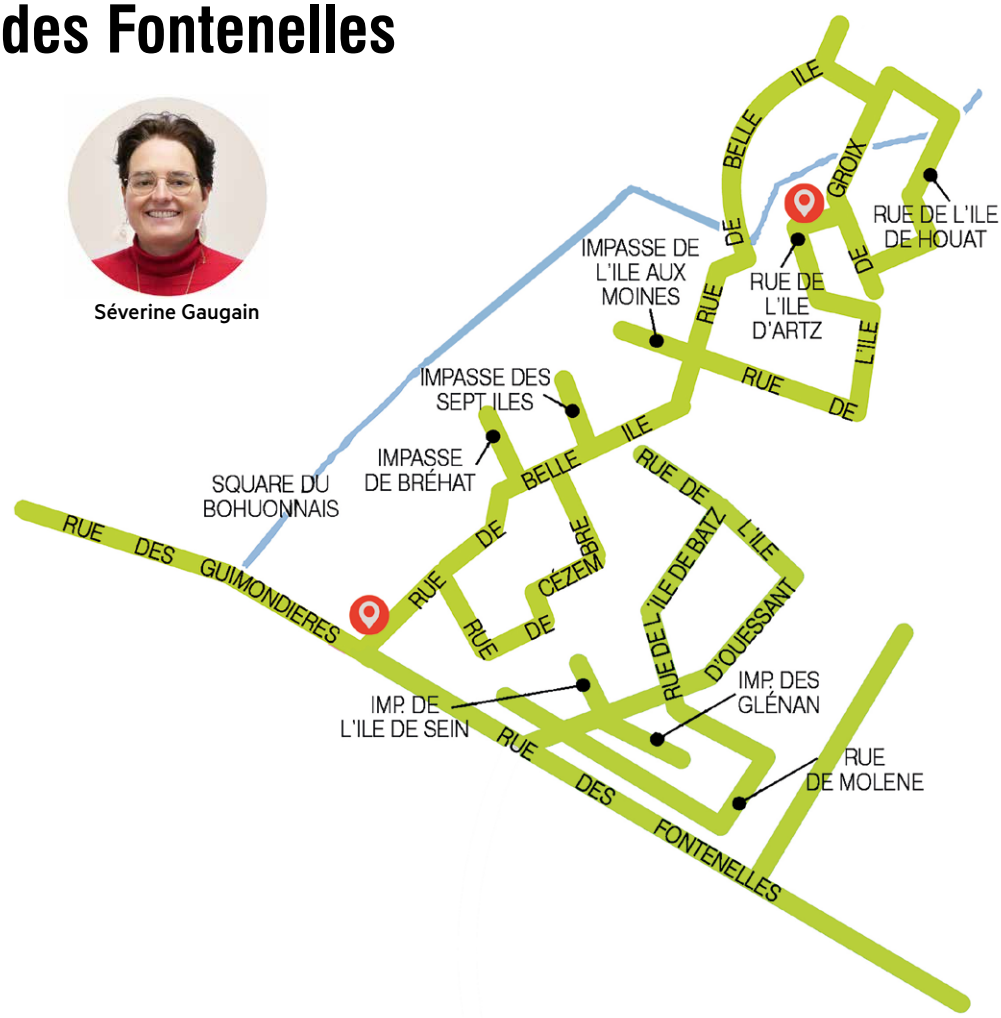

Visite du quartier des Fontenelles Samedi 12 mars

Monsieur le Maire et des élus de la municipalité vous invitent à venir nombreux pour ce moment d'échanges.

RENDEZ-VOUS

- **à 10h rue de Belle-île**
- **à 11h rue de l'île de Groix**

Secteur Nord

Éric Jouble

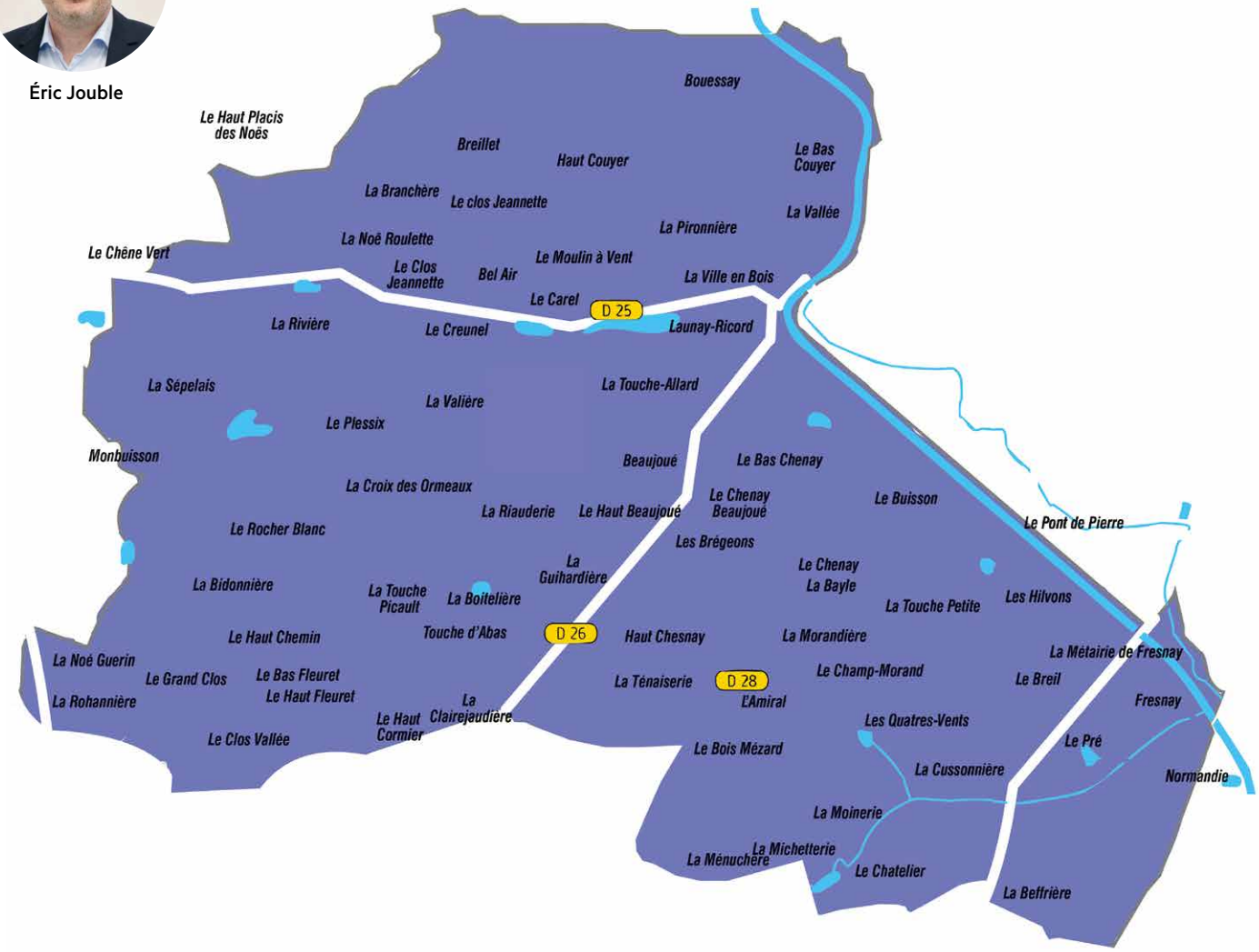

Extension de la station d'épuration

L'extension de la station d'épuration est lancée. L'étude technique a été menée de juin 2020 à septembre 2021 pour une extension à 10700 équivalents-habitants (EH). La demande de permis de construire, déposée au mois d'octobre 2021, est en cours d'instruction.

Les procédures administratives de validation sont également engagées. Ainsi l'avis préalable de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) a été sollicité : la réponse est attendue pour début mars. À la suite, le dossier de demande d'autorisation environnementale unique, regroupant une étude d'impact environnemental et un dossier d'examen au titre de la loi sur l'eau, sera déposé mi-avril. L'examen réglementaire de cette demande comporte une phase d'étude de quatre mois par les services de l'État, suivie d'une enquête publique de trois mois à l'issue de laquelle les remarques sont analysées et viendront alimenter une proposition de décision dans un délai maximum de deux mois après la clôture de l'enquête publique. Par conséquent, le délai global minimal de ces procédures de validations administratives est de neuf mois. Ensuite, l'appel d'offres de travaux sera lancé, pour un début de chantier projeté dans un an. •

Terres de Sources

« Terres de Sources » est un label qui vise à impliquer les acteurs de la production alimentaire dans une démarche de préservation de l'environnement, de reconquête de la qualité de l'eau, de l'air et de transition des modèles agricoles. Le 17 novembre 2021, le Conseil municipal a adhéré au groupement de commande « Terres de Sources », coordonné par la Collectivité Eau du Bassin Rennais. La commune s'y engage au titre de l'achat de produits alimentaires durables pour la restauration scolaire et de prestations d'éducation à l'alimentation durable.

Comment est né le label « Terres de Sources » ?

Tout a démarré en 2015 par une incitation économique de la Collectivité Eau du Bassin Rennais auprès des agriculteurs qui s'engagent dans la protection de la ressource en eau avec pour exemple : l'arrêt d'utilisation de produits phytosanitaires, l'absence de soja OGM et d'huile de palme dans l'alimentation animale, la diminution du bilan azoté…

Comment ça fonctionne ?

« Terres de Sources » propose dans un premier temps un diagnostic et un accompagnement aux agriculteurs désireux de s'engager.

En contrepartie et selon les progrès réalisés, les agriculteurs peuvent intégrer des marchés publics coordonnés par « Terres de Sources ». Ils peuvent ainsi approvisionner la restauration scolaire publique sur le Bassin Rennais et le Pays de Fougères, et élargir leurs débouchés avec une garantie financière. ❦

Les 3 grands principes du Label

LOCAL • Parce qu'il concerne des productions agricoles situées dans un périmètre de 80 km autour de Rennes. Les liens se tissent à nouveau entre les agriculteurs, les entreprises de la transformation, les acheteurs et les habitants. Cela permet à chaque maillon de (re)découvrir son environnement pour mieux travailler avec un enjeu commun : donner confiance aux consommateurs dans ce qu'ils mangent.

AGROÉCOLOGIQUE • Parce qu'il vise à mieux valoriser les exploitations agricoles qui s'engagent à protéger les sols, l'eau et l'air.

JUSTE • Parce qu'il rémunère l'ensemble des acteurs des filières de l'alimentation et qu'il les rassemble dans une gouvernance partagée.

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI PROTÈGENT L'EAU

La démarche est aujourd'hui animée et relayée par plus de 60 partenaires parmi lesquels de nombreuses organisations agricoles, institutionnelles, économiques, associatives et citoyennes. Lauréat en 2019 de l'appel à projet de l'État : « Territoires d'Innovation de Grande Ambition », « Terres de Sources » bénéficie de cette précieuse reconnaissance pour aller de l'avant.

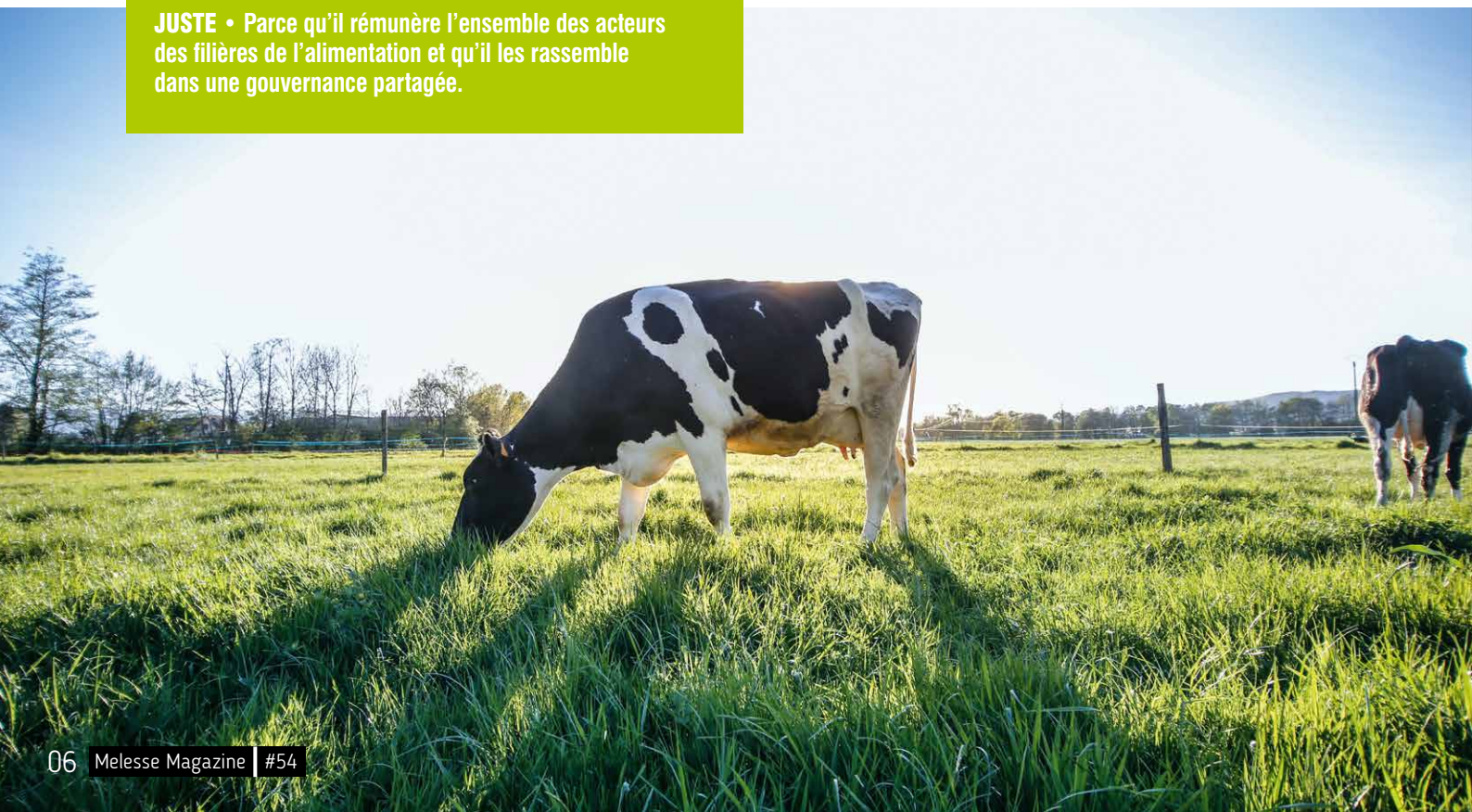

Budget Participatif Édition#2

Dans le cadre de la mise en place progressive de son Agenda 2030, les élu·e·s de Melesse ont fait le choix de développer une politique de démocratie participative en donnant l'opportunité aux habitant·e·s de prendre part directement aux projets pour la ville.

La première édition de son budget participatif avait été prometteuse avec **10 projets** déposés.
Pour la seconde édition, les habitant.e.s de Melesse ont su à nouveau se mobiliser et nous pouvons les féliciter pour leur implication.

24 projets ont été déposés lors de l'appel à projets 2021 sur des thématiques variées :
12 sur l'environnement et le cadre de vie,
6 sur les mobilités et les déplacements,
3 sur la culture et le patrimoine,
1 sur la citoyenneté et la solidarité et
enfin **2** sur dans le domaine du sport.

Par ailleurs, les porteurs de projets se diversifient.
Cette mobilisation citoyenne se traduit par un portage des jeunes jusqu'aux seniors, de projets individuels et collectifs.

Les membres du comité de pilotage ont présélectionné **5 projets**. Les services en ont analysé la faisabilité juridique, technique et financière. Les porteurs de projets retenus sont heureux de vous présenter leurs initiatives respectives.
Maintenant, du **7 au 21 mars**, c'est à vous de voter pour le projet que vous préférez.

Pour cela, comme l'année dernière, ce vote peut être à la fois numérique via la plateforme **jeparticipe.melesse.fr** ou physique grâce au bulletin de vote ci-joint que vous pourrez déposer dans les urnes situées à l'accueil de la mairie ou à la médiathèque.

Pour une démocratie qui vit, qui s'anime et qui bouge, merci à tous.

Béatrice Valette, Conseillère déléguée
Démarche agenda 2030 :
Développement durable et solidaire

Budget #2 PARTICIPATIF

VOTEZ ! pour les projets des habitants
Du 7 au 21 mars 2022

Nom .....
Prénom .....

☐ Je m'engage à ne voter qu'une seule fois.
Je certifie que je suis habitant(e) de Melesse et que j'ai plus de 16 ans.

JE CHOISI UN PROJET :

☐ 1. Création d'une mini-forêt urbaine

☐ 2. Restauration & valorisation de l'horloge "Galles"

☐ 3. Installation de balançoires et tables de jeux : dames / échecs / ping-pong

☐ 4. Aménagement d'une aire de pique-nique

☐ 5. Installation de cendriers / Recyclage

Budget Participatif #2
Présentation des 5 projets soumis au vote

Chaque habitant porteur de projet est venu, avec ces mots, répondre simplement à deux questions pour présenter son projet et dire en quoi il est d'intérêt général. C'est l'occasion de découvrir leurs propositions pour la ville et ses habitants, mais aussi d'aiguiller votre choix.

PROJET N°1
Mini-forêt urbaine

PRÉSENTEZ VOTRE PROJET

La mini-forêt, telle que préconisée par le botaniste Miyawaki, consiste à planter de façon très dense environ trois arbres par mètre carré, dans l'idée de reconstituer chacune des strates d'une forêt naturelle : arbuste, arbre de taille moyenne, grand arbre.
Les premières années, de légers soins sont effectués pour accompagner l'installation et stimuler la croissance de la communauté végétale.
La mini-forêt soutient ensuite la biodiversité locale en recréant en milieu urbain un écosystème naturel sans intervention humaine. Elle pourrait trouver sa place dans la future coulée verte.

EN QUOI EST-IL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

L'implantation d'une mini-forêt présente un intérêt écologique par la création d'une oasis de biodiversité. Sa présence en milieu urbain permet de sensibiliser les citoyens, petits et grands, à la possibilité de réintroduire à toute échelle des écosystèmes naturels.

PROJET N°2

Restauration et valorisation de l'horloge « Galles »

PRÉSENTEZ VOTRE PROJET

Installée en 1897 dans le clocher de l'église par la municipalité, l'horloge GALLES (horloger rennais) à « quarts, deux coups » a rythmé le temps et les heures des Melessiens pendant des décennies.
Restaurée en 1955, déposée en 2004, cette pièce d'horlogerie mécanique monumentale mérite une mise en valeur.
Dotée d'un remarquable mécanisme cette horloge peut bénéficier d'un fonctionnement en continu de ses roues dentées en bronze après restauration.

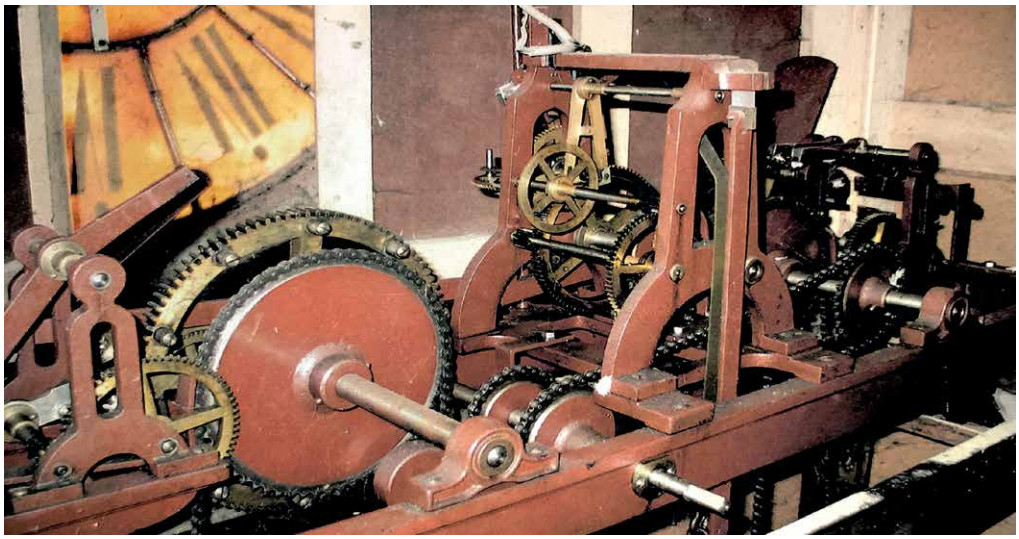

EN QUOI EST-IL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

Elle pourrait faire l'admiration des Melessiens et visiteurs. Notre démarche s'appuie sur l'idée que les marques du passé participent de l'identité de la commune. Elles enrichissent l'image de la cité, permettent la transmission entre générations et le partage d'une culture commune.

PROJET N°3

Aménagement d'une aire de pique-nique

PRÉSENTEZ VOTRE PROJET

Installation de plusieurs tables de pique-nique, 2 barbecues et une aire de déchets au Quincampoix.
On vient avec sa grille, son charbon de bois et son parasol si besoin. Le sol sera stabilisé (pavés), tables à l'ombre ou pas, 4 ou 5 bancs supplémentaires seraient pour les promeneurs et flâneurs autour de l'étang ou sur le parcours de santé.
2 zones sont équitables pour les barbecues : à l'entrée de l'étang ou/et à la zone jeux. Une consigne rappellera l'importance du respect de la propreté et du nettoyage des lieux.

EN QUOI EST-IL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

Il n'est pas toujours facile de faire un barbecue chez soi : en appartement, en raison d'odeurs, bruits de voisinage, nombre de convives. Il faut alors se rabattre sur le parc des Gayeulles… et puis c'est sympa de se retrouver au bord de l'eau en famille dehors quand il fait beau, toutes générations confondues.

PROJET N°4
Installation de balançoires et de tables de jeux : dames / échecs / ping-pong

PRÉSENTEZ VOTRE PROJET
Nous proposons l'installation de jeux d'extérieur pour ados et adultes dans les différentes aires de jeux de Melesse. Nous souhaitons installer des tables de jeux de dames et d'échec, des tables de ping-pong ainsi que des balançoires pour adolescents. Nous aimerions les installer dans les principaux parcs de Melesse : parc du Quincampoix, parc de la Janaie, parc des Guimondières (ou des lagunes).

EN QUOI EST-IL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?
Les structures de jeux actuelles ciblent majoritairement les enfants. L'installation de tables de dames, échecs, ping-pong et de balançoires pour ados permettrait d'étendre le choix d'activités pour tous et de proposer des jeux adaptés aux ados et adultes. Ces jeux favoriseront les activités entre enfants et adultes, les liens intergénérationnels.

PROJET N°5
Installation de cendriers dans la ville / recyclage

PRÉSENTEZ VOTRE PROJET
Chacun a entendu parler de la pollution causée par les mégots de cigarette jetés n'importe où. Pour éviter cela : arrêter de fumer, si c'est possible, ou bien jeter ses mégots dans des cendriers en vue de recyclage par des entreprises spécialisées. Ces cendriers pourraient être placés dans des lieux favorables aux pauses-cigarettes : arrêts de car, devant les bâtiments publics, les commerces.

EN QUOI EST-IL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?
En plus de l'aspect visuel peu agréable, les filtres des mégots contiennent de nombreuses substances nocives qui sont libérées dans l'air, l'eau des rivières ou de la mer. On estime à 500 litres le volume d'eau pollué quand un mégot arrive dans un cours d'eau. Un mégot jeté met environ 12 ans pour se dégrader.

Les projets qui ne sont pas soumis au vote citoyen

Non éligibles

• Collecte de plaques fibrociment / amiantées
C'est une problématique d'intérêt général ne relevant pas des compétences communales.
Les organismes spécialisés (VALCOBreizh, ADEME,…) seront interrogés sur cette problématique.

• Création d'un salon de thé, pouvant accueillir parents et enfants
C'est une démarche de création d'entreprise.

• Casquettes sur lampadaires pour limiter la pollution lumineuse (Parking métairie / ZA des olivettes)
La demande concerne des sources lumineuses privées. Un travail de sensibilisation va être mené à ce sujet auprès des entreprises concernées.

• Sensibilisation/ formation aux premiers secours
Ce projet vise à former une cinquantaine d'habitants aux premiers secours en leur offrant la possibilité d'être formés dans leur ville.
Il ne s'agit pas d'une dépense d'investissement mais de fonctionnement.

Mobilité et déplacements

L'ensemble de ces projets sont portés à la connaissance de la Commission municipale Mobilité et déplacements.

• Création d'un chaucidou – Guimondières / Millé / Talbot / Arsage
• Création d'un chaucidou - Quincampoix / Talbot / Millé
• Pistes cyclables pour rejoindre Rennes et le canal d'Ille et Rance
Les axes routiers proposés demandent de concerter d'autres partenaires compétents (Département pour la RD82).
Ce projet dépasse l'enveloppe allouée.
• Création d'un abri vélo sécurisé accessible avec une carte Korrigo
• Création d'un abri Auto-stop vers Rennes
• Adhésion et mise en place du RézoPouce
Ce dispositif vise à mettre en lien les conducteurs et les personnes sans véhicule en permettant le covoiturage spontané sur de courtes et moyennes distances.

Environnement et Cadre de Vie

• Aménagement du sentier reliant Les Bas Colliaux au Feuil
Le projet entre dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC du Feuil. Le porteur de ce projet est invité à rejoindre cette concertation.
• Création d'un dépose minutes aux écoles publiques
Le projet sera étudié dans le cadre du réaménagement global du secteur des écoles publiques.
• Mise en sécurité de la rue de Brocéliande
Il s'agit de mettre en place un système de rétrécissement de voie, afin de garantir la sécurité de tous.
Le projet sera étudié dans le cadre des missions de sécurisation des quartiers.
• Poubelles publiques de tri sélectif
Remplacer les poubelles publiques les plus utilisées par des poubelles de tri sélectif. Ce projet pourra faire l'objet d'une expérimentation.

Culture et Patrimoine

• Sauvegarde des vitraux des Alleux
Le projet vise à acquérir, restaurer et mettre en valeur les vitraux présents dans les annexes du bâtiment historique des religieuses. Il s'agit d'une propriété privée.
• Local de musique pour répétition
Un lieu de création musicale, insonorisé, d'une vingtaine de m² où se réunissent les musiciens amateurs issus de l'école de musique ou non.

Sports

• Création d'une aire d'initiation au parkour / Art du déplacement
Le parkour est une discipline sportive acrobatique qui consiste à franchir des obstacles. Cette aire serait dotée de modules adaptés et de barres fixes.
• Création d'un terrain de bosses pour vélos

Relais de Nuit
19ème édition

Samedi 12 mars, de 20h à minuit

Les années se suivent et se ressemblent ? Et bien non ! Nous pouvons nous réjouir d'une belle reprise de nos activités sportives après les mesures contraignantes mais nécessaires, instaurées dès les premiers jours de la crise sanitaire. Nous avons franchi plusieurs caps, sans public, avec une jauge limitée et maintenant sans jauge. **C'est dans ce contexte que la ville de Melesse est heureuse d'accueillir à nouveau le Relais de Nuit, évènement convivial, organisé par l'association Jogging Athlétisme Melesse, sur le territoire.**
En effet, l'édition 2021 n'avait pas pu avoir lieu. Nos associations et sections melessiennes ont toujours répondu présentes pour assurer la continuité des pratiques physiques et sportives pour leurs adhérents. Nous voudrions remercier et féliciter tous les bénévoles, les entraineurs, les membres de bureaux et de conseils d'administration pour le temps qu'ils consacrent à la vie sportive communale, sans chronomètre à la main. Nous remercions aussi l'ensemble des agents communaux mobilisés qui contribuent à la logistique de chaque évènement. Melesse reste et restera une ville sportive, dynamique et solidaire.

Jean-Michel Pénard,
Adjoint aux Sports : activités, équipements et espaces sportifs

---

Questions à

Yoann Adam, Sophath Khem et Stéphanie Garnier de l'association Jogging Athlétisme de Melesse (JA)

Comment est né le Relais de Nuit ?
Historiquement le relais faisait Saint-Malo/Rennes. Quand cet évènement a pris fin, l'ancien président de la JA a décidé de reprendre le principe du relais ekiden* à Melesse avec une boucle de 5 km dans la commune.

*Le relais ekiden est une course à pied sur route d'origine japonaise. Cette épreuve consiste en la succession de relais sur route par équipes de six relayeurs.

Quel est le principe de cette course ?
6 coureurs en équipe se relaient sur une distance de 45 km :
Le 1er coureur fait 5 km (1 fois la boucle)
Le 2ème coureur fait 10 km (2 fois la boucle)
Le 3ème coureur fait 5 km
Le 4ème coureur fait 10 km
Le 5ème coureur fait 5 km
Le 6ème coureur fait 10 km
Un « vrai » ekiden a la distance d'un marathon, soit 42,195 km.
Pour simplifier la logistique nous avons fait le choix d'une distance de 45 km.

L'évènement comptait combien de participants sur les dernières éditions ?
110 équipes soit à peu près 660 coureurs !

Cela nécessite une grande préparation physique ?
Tout le monde peut se lancer : certains en amateur qui s'y mettent un mois avant pour pouvoir courir les 10 km, certaines équipes sont quant à elles surentrainées avec un niveau départemental voir régional.

Quels sont les critères d'inscription ?
On peut s'inscrire à partir de 14 ans (avec une autorisation parentale). Un certificat médical « pour la course à pied en compétition » est demandé, sauf pour les personnes qui ont déjà une licence.

Y-a-t'il des nouveautés sur le circuit cette année ?
Cette année on a dû remettre pas mal de choses en perspective pour des raisons sanitaires : la course se fera à 100 % à l'extérieur. On espère que la météo sera la bonne ! Le départ s'effectuera devant la salle polyvalente. Il n'y a plus de passage à la croix poulin, on ira directement à la ZA des Landelles, on passe au Feuil, on redescend vers le centre pour tourner dans les zones résidentielles à proximité de la Janaie, avant de remonter vers la salle polyvalente. Il y a un peu de campagne sur le circuit, donc des zones pas ou peu éclairées, d'où la nécessité d'être équipé d'une lampe frontale.

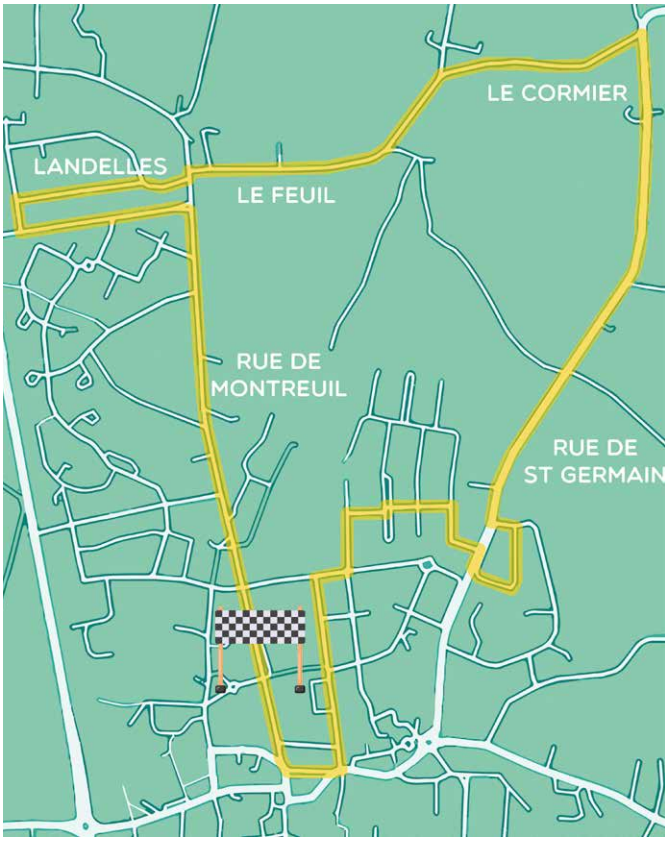

Circuit de la course

PRATIQUE

Rejoignez l'aventure ! Plus de renseignements sur http://www.jamelesseathletisme.fr/le-relais/ ou sur la page Facebook du Relais de Nuit à Melesse. Inscriptions en ligne sur Klikego : https://www.klikego.com/ Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ? Merci de contacter par mail : jr.vallerie@gmail.com

Pouvez-vous me dire quelques mots sur l'organisation de l'évènement ?

La préparation de l'évènement a débuté en octobre. L'équipe organisatrice représente 13 personnes non salariée et se réunie mensuellement. Dans l'organisation chacun a un rôle précis : l'administration, la communication, la logistique, le sponsoring (essentiel pour l'équilibre financier de la course)…
Le jour de la course nous sommes une cinquantaine en comptant tous les bénévoles. La course étant nocturne, les bénévoles surveillent les routes et cela requiert énormément de vigilance. À cela s'ajoute le ravitaillement, les dossards, les puces (pour le chronométrage), le contrôle des pass sanitaires, la sonorisation…

Quelque chose à ajouter ?

On espère beaucoup de coureurs ! On imagine, que les gens vont s'inscrire au dernier moment. Avec le contexte sanitaire, cela amplifie ce phénomène. Pour autant on entend beaucoup de personnes qui cherchent à constituer une équipe avec l'envie d'y aller, d'y retourner. C'est une course accessible, conviviale, avec la famille, les amis… Il faut aussi noter que ce sport peut se pratiquer, sans trop de moyens, comme on a pu le voir pendant le confinement. ❦

Un Laboratoire de Fabrication
Au Collège Mathurin Méheut

Michel Lorée, élu délégué à la jeunesse

Le projet de laboratoire de fabrication initié par M. Neker, est une jolie opportunité pour la commune de s'inscrire dans une dynamique intergénérationnelle. Jeunesse, entreprises et grand public pourrons y trouver un lieu d'échange, de savoir-faire et de création. Le service jeunesse va participer à ce projet et dessiner les actions à mener pour la commune. Une première année d'observation et d'étude de faisabilité est envisagée. Une graine est plantée, espérons que le développement sera à la hauteur de nos ambitions, et donne envie à d'autres de s'y greffer.

Un «Lab Fab» est un atelier participatif, doté notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. Le fonctionnement d'un «Lab Fab» réside sur 3 grands principes: apprendre, fabriquer, échanger et partager. Le 26 janvier dernier, le Conseil municipal a décidé d'attribuer au collège Mathurin Méheut une subvention d'un montant de 3750€ pour ce projet. C'est un levier vertueux pour développer et faire vivre les initiatives et des réalisations individuelles et collectives.

Questions à

M. Neker, professeur de technologie au collège

Pourquoi un tel projet?
Ce dispositif amène les élèves à avoir une vision plus précise et positive des filières technologiques industrielles et sciences du numérique. On y réalise des choses concrètes, des objets du quotidien, en sortant d'une logique purement scolaire. Nous avons l'idée que le «Lab» intéressera un public mixte et bien plus large.

Quelques réalisations en cours?
Oui, du matériel pédagogique, des jeux d'échecs… Mais les jeunes vont venir avec des problématiques personnelles (ex: réparer un roulement de skate-board), et trouver des solutions opérationnelles. Cela permet de sortir d'une logique consumériste en faisant appel à leur créativité. Une des composantes du «Lab», c'est aussi la transmission de savoir: à chaque réalisation, il faut produire la documentation pédagogique qui permettra à d'autres de reproduire l'objet ou de le faire évoluer.

Quelles sont les perspectives?
D'ici la fin de l'année scolaire nous souhaitons faire fonctionner une activité embryonnaire mais réelle du «Lab Fab». Dans un premier temps, le lieu sera ouvert pour les collégiens le midi pour des séances de découverte puis de 13h30 à 16h30 les mercredis des périodes scolaires.
Avec une dynamique d'appropriation, l'accès de cette structure se déploiera à tous les habitants du territoire, écoles, particuliers, entreprises, communaux et intercommunaux.

Quelques exemples de machines que l'on trouve dans un laboratoire de fabrication numérique: Imprimante 3D, scanner 3D, découpe laser, des microcontrôleurs (pour piloter un moteur, ce qui nécessite de s'initier à la programmation)… mais aussi des scies, des perceuses…

Au collège Mathurin Méheut

de la lutte contre le harcèlement scolaire à la préoccupation partagée

Très impliquée dans la prévention du harcèlement, la communauté éducative dédie une semaine chaque année à cette thématique avec des actions proposées à chaque niveau permettant l'acquisition de connaissances et le développement de compétences psycho-sociales comme l'entraide et la solidarité.

Les classes de 6ème ont été sensibilisées à travers différentes actions : brainstorming, visionnage de clips et vidéos, jeux, échanges. Ces ressources sont utilisées selon l'évolution de la séance avec la classe. Cette année, un jeu a amené les élèves au concept de préoccupation partagée.
Les classes de 5ème ont participé à un travail de création d'affiches au CDI, installées en salle d'étude.
Un spectacle a été proposé aux classes de 4ème, ***Connexions***, avec la participation de la Compagnie **À Corps Perdus**, dans lequel l'utilisation des réseaux sociaux est en question.
Les classes de 3ème ont visionné le documentaire ***Souffre-Douleurs*** suivi d'un débat argumenté avec leurs professeurs.
Les élèves de 3ème ont des connaissances sur le sujet et mettent en avant de nombreuses compétences.
Les équipes éducatives, formées à la méthode de la préoccupation partagée, la mettent en œuvre dans l'établissement. Cette méthode permet tant de réhabiliter la victime que d'impliquer les intimidateurs dans une démarche de bien vivre ensemble.
Cette année, le collège participe au concours national **Non au harcèlement**, avec la réalisation d'un court métrage autour du poème ***La Meute***, écrit par une élève de 4ème. ❦

École élémentaire publique
Savoir rouler à vélo

Tous les CM2 de l'école publique ont bénéficié de 6 séances de vélo durant les mois de novembre et décembre 2021 les mercredis ou jeudis matins.

Les enfants ont appris à nommer les différents éléments du vélo (freins, dérailleurs…), à bien mettre leur casque, à vérifier le bon fonctionnement de leur cycle… Ensuite, ils ont appris à pédaler, tourner, freiner mais aussi à circuler en groupes sur la voie publique en respectant les panneaux. Les élèves ont aussi abordé le thème de la prévention routière sous forme de jeux en classe.

Le gouvernement a lancé un programme « Savoir Rouler à Vélo »
Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. Cette initiative interministérielle pensée au bénéfice direct des enfants et des familles, est pilotée par la ministre des Sports, avec le ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Intérieur et la ministre des Transports, ainsi que la Sécurité Routière. L'intégralité du coût de la formation est prise en charge par la Communauté de communes.

« La dernière séance, c'était trop bien car nous avons fait une grande balade à vélo dans Melesse et des jeux au parc du Quincampoix.»

« Et nous avons reçu notre diplôme!»

Textes écrits par les élèves de CM2

École maternelle publique

Portes ouvertes

Venez découvrir l'école maternelle publique samedi 12 mars de 10h à 12h

Visitez nos locaux spacieux et rencontrez notre équipe dynamique en vue de vos inscriptions pour la rentrée prochaine. Les inscriptions sont ouvertes.

Pour bien démarrer l'année 2022, les élèves de l'école maternelle ont pu partager un moment convivial, dans chaque classe, autour de la galette des rois, en lien avec l'apprentissage du lexique autour du thème de la cuisine. Tous ces événements sont partagés régulièrement sur les blogs de chaque classe : un moyen pour les familles de suivre la vie de l'école et de pouvoir en échanger avec leurs enfants.

Chaque classe a un blog qui permet aux enseignants de communiquer sur ce qui est fait avec les élèves. Cela tient lieu de cahier de vie. Ainsi, nous utilisons moins de papier ce qui est important pour nous en tant qu'école labellisée E3D, en marche pour le développement durable. Nous pouvons y laisser de nombreuses photos en couleur, des vidéos et des liens internet.

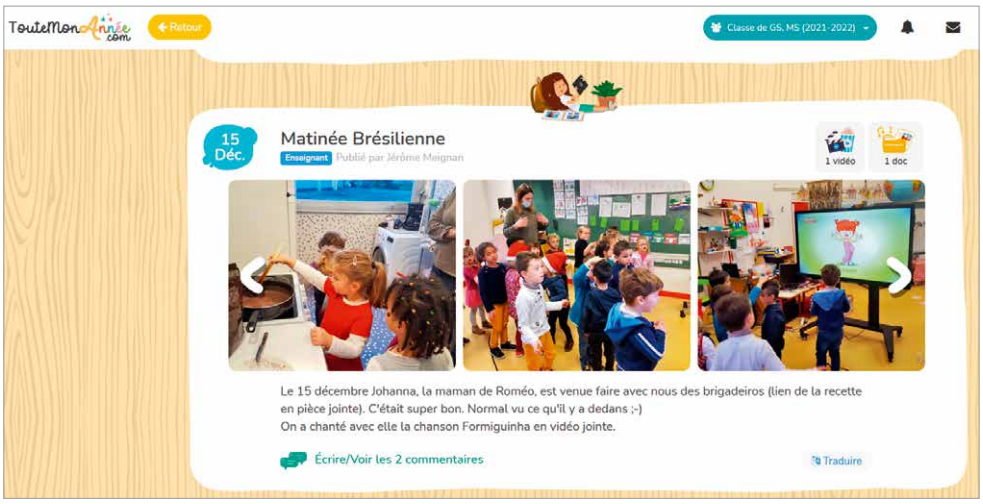

Sécurisés par des mots de passe, ces blogs sont des moyens de communication très interactifs qui créent du lien : les parents peuvent voir les articles immédiatement, laisser des commentaires et échanger avec nous ou entre eux.

CONTACT
02 99 66 98 35 ou ecole.0351755t@ac-rennes.fr

École privée Saint-François

Un projet solidaire

L'école a ouvert ses portes aux Restos du cœur

Durant cette période de crise sanitaire, soutenus par leurs enseignants, les élèves de l'école Saint-François se sont donné les moyens de se recentrer sur l'Humain. Certes, notre vie est compliquée ces temps-ci, mais n'oublions pas qu'elle l'est plus encore pour les plus démunis d'entre nous. Le mardi 14 décembre, l'école Saint-François a accueilli quelques représentants des **Restos du cœur** de Melesse, qui sont venus exposer leur mission et expliquer son utilité. Les bénévoles sont passés dans chaque classe pour souligner les besoins alimentaires, hygiéniques ou vestimentaires qu'il pouvait y avoir à Melesse. Ils ont eu à cœur de sensibiliser les élèves sur les stocks nécessaires, pas seulement à un moment donné mais en continu. Pour donner suite à cette intervention, les jeudi 16 et vendredi 17 décembre, l'APEL (association des parents d'élèves), avec les élèves, a organisé pour les **Restos du cœur**, une collecte alimentaire. Pendant deux jours, les élèves ont pu participer à la constitution d'un stock remis aux bénévoles des **Restos** dès le vendredi soir. Les parents et les enfants étaient à l'accueil et aux explications pour les familles, sous le poster de Coluche. La collecte a été fructueuse, les cagettes étaient pleines ! Les enfants ont eu l'occasion de se souvenir de l'essentiel ! ❦

Un grand merci aux bénévoles des Restos du cœur pour leur disponibilité et leur enthousiasme ! (ad35.melesse@restosducoeur.org).

Exposition Salle Cabu

Mali au féminin du 5 mars au 8 avril

La ville accueille l'exposition itinérante «Mali au Féminin», initiée par le Musée de Bretagne en 2010. Un regard résolument ouvert sur le Mali du début du XXIème siècle, de Bamako au plateau dogon, en passant par les «maliennes de Bretagne», l'exposition aborde le développement d'un pays marqué par la dynamique des femmes et leur engagement social.

Christian Lallier anthropologue-cinéaste, Catherine Martin-Payen experte en médiation, Kadiatou Konate réalisatrice et Fatoumata Diabaté photographe sont les co-réalisateurs de «Mali au Féminin».

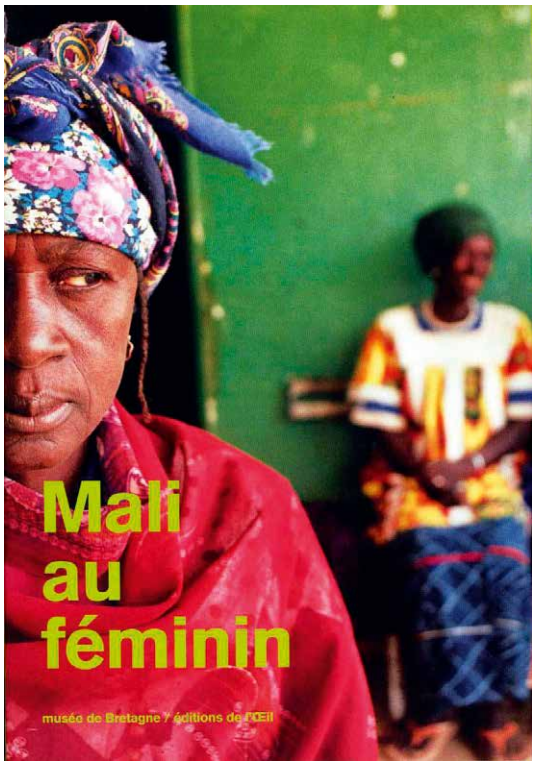

Le choix de cette exposition coïncide avec la journée internationale des femmes le 8 mars, placée cette année sous le thème «l'égalité aujourd'hui pour un avenir durable». La ville de Melesse consacre cette journée aux Femmes d'ici et d'ailleurs.
Avec cette exposition, différentes approches de la culture africaine vous seront proposées :

- **Samedi 5 mars à partir à 16h place de la Mairie :**
Démonstration de danses africaines par l'association Amicale Laïque (repli en médiathèque si pluie) et rencontre avec l'association caritative *Combabalante*, en aide et soutien à la pouponnière de M'Bour au Sénégal.
- **Vendredi 11 mars**, la cuisine malienne et africaine sera au menu des selfs des écoles et du collège.
- **Vendredi 1er avril à 18h30 à la médiathèque :**
Causerie avec Bibata Maïga et Moussa Sidibé, étudiants maliens en service civique à l'Association *Ille-et-Vilaine MOPTI*.
Retrouvez en médiathèque une sélection d'ouvrages en lien avec la journée des femmes et la culture africaine. ❦

Appel aux chanteurs et musiciens !

Le 21 juin, au solstice d'été

La fête de la musique initialement « Faites de la musique ! » est un appel aux amateur.trice.s de musique à se produire bénévolement dans l'espace public.
Depuis plusieurs années, la ville de Melesse organise cette manifestation populaire avec le concours d'associations.
Des espaces sonorisés et acoustiques sont installés en centre-ville pour permettre à des personnes ou des groupes de partager leur passion de la musique auprès d'un large public. •

Vous souhaitez participer à l'organisation ou vous inscrire dans la programmation de l'édition 2022 ? Faites-vous connaître dès à présent à la mairie au 02 99 13 26 26 ou par mail à safer@melesse.fr (Préciser votre nom, vos coordonnées postales téléphoniques/e-mail, votre proposition musicale.

Médiathèque

Lecture Musicale à l'occasion du 24ème printemps des poètes

DAVID MEIFFRET ET YVAN KNORST
VENDREDI 25 MARS À 19H

Les textes de **David Meiffret** sont un reflet, un miroir. Pour pouvoir tenir tête au monde, debout, il s'imprègne de nature. Il exprime le tendre et le partage, la douceur et la beauté. En lecture musicale avec un léger slam, en parler dense, il danse aussi !
En duo avec **Yvan Knorst** dans une dynamique de performance, un cadre souple, mouvant, à l'écoute de la présence de l'instant.•

La Fête du court métrage
Du 16 au 22 mars

Soutenue par le Centre national du cinéma et de l'image animée, l'édition 2022 permettra à nouveau de faire connaître le court métrage au plus grand nombre.
Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : cinéphiles ou néophytes, jeune public ou adultes. La programmation se veut riche et éclectique en termes de durée, genre et origine. Alors, si vous êtes accros à la toile ou tout simplement curieux, venez découvrir un large panel de courts métrages à la médiathèque ! •

Mercredi 16 mars
15h dès 7 ans
17h dès 4 ans
Vendredi 18 mars
17h dès 7 ans
20h Soirée adulte
Samedi 19 mars
11h dès 4 ans
Mardi 22 mars
17h dès 7 ans

Programmation Spectacles vivants
par l'association Art et Culture Melesse

SALLE ODETTE SIMONNEAU · Réservations par internet à reservation@acm-asso.fr ou à la librairie Alfabulle rue de La Mézière à Melesse · Informations sur l'association et sa programmation www.acm-asso.fr

Théâtre
Samedi 19 mars - 20h30
Le Dragon
Par la Cie Staccato
À partir de 12 ans
Un village imaginaire vit sous la tyrannie d'un dragon depuis des siècles.
Comédie burlesque avec la force magique d'un jeu de masques, cette adaptation de conte fantastique du dramaturge Evgueni Schwartz interroge de façon ludique et accessible la question de la responsabilité citoyenne et la définition de la liberté.•

Conte musical Jeune public
Dimanche 3 avril - 16h
Les nouvelles aventures d'Anatole et Tritonus
par la Cie Harmoniphone
À partir de 3 ans
Un régal pour petits et grands !
Avec Raphael Herlem (saxophones baryton et soprano, chant) et Thomas Laurent (harmonica chromatique, chant), musiciens professionnels talentueux, de renommée nationale et internationale.•

11è édition

du Carnaval *à Melesse*

Samedi 26 MARS 2022

L'association Carnaval a hâte de vous retrouver pour faire vibrer Melesse aux rythmes et aux couleurs du Carnaval ! La municipalité est partenaire de cet évènement gratuit, ouvert à tous et toutes.

Les bénévoles de l'association ont besoin d'acteurs associés : le centre de loisirs **Les Jeunes Pousses, l'ASS** du collège, l'école de musique **Allegro**, les associations **Les loups celtiques**, **AL** et **danse africaine** sont fidèles au rendez-vous. D'autres associations les rejoignent cette année et tout autre acteur peut encore faire partie de l'aventure !
La mobilisation ponctuelle de citoyens et citoyennes est tout aussi précieuse, tous âges confondus.
Le succès de chaque édition est grandissant… •

Vous aimez cet évènement festif ?
Venez prêter main forte dès à présent en contactant l'association Carnaval à carnaval.melesse@yahoo.fr ou 06 11 15 71 51
Inscrivez-vous pour renforcer l'équipe organisatrice la veille vendredi 25 mars (vers 19h) et le jour J (possible toute la journée de 9h à minuit)

Demandez le programme !

Dès **14h** rendez-vous au Village Carnaval (salle polyvalente).
Spectacle de jonglerie, magie et clowneries pour tout public, rires et bonne humeur garantis, Atelier libre masques et maquillages.
15h Grande Parade en musique dans le centre-ville avec **Batala Nantes** (percussions brésiliennes), les **Fan Far'Bretons** (écoles de musique), **Ibisirkus** et plein d'autres surprises…
17h « **Brûlot** de **M. carnaval** »
Vague africaine et Bal carnavalesque avec le groupe **Tahrgi Nushma** (Swing, manouche, tango et musette…).
Buvette et petite restauration sur place. •

À vos déguisements, cousus ou confectionnés de bric et de broc !

Danse
Samedi 30 avril - 20h30
Racontez Moi…
Par la Cie Les Divers Gens
À partir de 6 ans
Solo chorégraphié et interactif, qui se savoure avec le cœur, les yeux et même les oreilles !
Danseuse et chorégraphe, Mathilde Dinard axe ses projets pour une danse accessible au plus grand nombre.
Elle campe ici un personnage un brin déjanté, qui démontre malgré lui l'universalité de la danse avec humour.

Théâtre
Samedi 21 mai - 20h30
Ce Qui Nous Lie
par La Cie Les Échappés du Bal
À partir de 8 ans
« Il y a le brouhaha du repas de famille, les spots de pubs pour bien vieillir et le silence de la maison encore endormie. Il y a ceux qui prennent la tangente, qui prennent de l'élan ou sont dans les choux. Il y a ce qui nous trouble, aussi ce qui nous lie. »
La Cie *Les Échappés du Bal*, au carrefour de l'artistique et de l'humain, offre des créations drôles et décalées pour un théâtre accessible à tous.
Elle signe ici une pièce sur la thématique du vieillissement. •

Conseil municipal du 15 décembre 2021 - 20h

Lieu de la séance : Les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Claude Jaouen, Maire.

1. Cession des parcelles D1375 et Z2247 «Le Hameau de la Landrière» – Acquisition de la parcelle D667p «La Haye Ferrière»

2. Personnel municipal – Créations de postes

3. Personnel municipal – Autorisations d'absences pour raisons familiales

4. Personnel municipal – Régime des astreintes

5. Personnel municipal – Modification des modalités de versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires

6. Personnel municipal – Modification des délibérations initiales (n°2016-2112-149, n°2017-2709-103, n°2018-2609-099, n°2020-3009-116) portant sur le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel «RIFSEEP» et complément indemnitaire

7. Ouvertures exceptionnelles des commerces et concessions automobiles les dimanches et jours fériés pour l'année 2022

8. Adhésion au Service Commun des Achats (SCA) – Point ajourné

Points 9 à 14 – 24 voix «pour» et 5 «abstentions» (Mme Isabelle Le Marchand, M. Jean-Baptiste Marvaud, Mme Christelle Renaud engageant le pouvoir dont elle est détentrice et M. Marc-Olivier Ferrand ne prenant pas part au vote)

9. Commissions municipales – Désignation des membres suite à démissions

10. Commission d'Appel d'Offres (CAO) – Désignation des membres suite à démissions

11. Contrat d'Objectifs Développement Durable (CODD) – Désignation d'un membre au comité de pilotage suite à démission

12. Petites Villes de Demain – Désignation d'un membre au comité de projet suite à démission

13. ZAC du Feuil – Désignation de deux membres au comité de pilotage suite à démissions

14. Budget participatif – Désignation d'un membre au comité de pilotage suite à démission. Monsieur le Maire nomme Mme Béatrice Valette en tant qu'élu référente du Budget participatif.

15. Budget principal et budget assainissement collectif – Autorisation d'engagement, de liquidation, de mandatement des dépenses avant le vote du budget primitif 2022. 28 voix «pour» (M. Jean-Baptiste Marvaud ne prenant pas part au vote)

16. Tarifs municipaux 2022

17. Assainissement collectif – Tarif de la redevance 2022. 24 voix «pour» et 5 voix «contre» (Mme Isabelle Le Marchand, M. Jean-Baptiste Marvaud, Mme Christelle Renaud engageant le pouvoir dont elle est détentrice, M. Marc-Olivier Ferrand

18. Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine – Adhésion au service mutualisé du Délégué à la Protection des Données. 28 voix «pour» (Mme Gaëlle Mestries ne prenant pas part au vote)

19. Classement de voies dans la voirie publique communale

20. Déclaration du linéaire de la voirie communale pour la Dotation Globale de Fonctionnement

21. Mail du Champ Courtin – Convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur ombrières de parking.

Conseil municipal du 26 janvier 2022 - 20h

Lieu de la séance : Les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Claude Jaouen, Maire. Les procès-verbaux du 17 novembre, 8 et 15 décembre 2021 sont validés à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir, sous réserve des modifications demandées en séance.

1. Les Hilvons – Acquisition de l'empiètement du chemin communal

2. Champ Courtin – Acquisition de partie des parcelles cadastrées E1837 et E1838 – Point ajourné

3. Collège Mathurin Méheut – Subvention Fablab – Attribution d'une subvention d'un montant de 3 750 €

4. École élémentaire publique – Subvention pour un projet artistique – Attribution d'une une subvention d'un montant de 1 300 €

5. École maternelle publique – subvention classe transplantée – Attribution d'une subvention complémentaire à la subvention «sortie éducative» d'un montant de 826,50 €

6. Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) de La Mézière – Demande de subventions

7. Adhésion au Service Commun des Achats (SCA)

8. Tarifs municipaux 2022 – Abroge et remplace la délibération n°2021-1512-153

9. Petites Villes de Demain – Avenant à la convention d'adhésion

Le compte rendu intégral de la séance est consultable sur le site www.melesse.fr et sur les affichages habituels.

Melesse Dynamique, Durable, Solidaire

Les élections, nous sommes tous concernés !

Si la vie d'un citoyen français est faite de droits, elle comporte également des devoirs. Si le pays, la région, le département et la commune doivent à tout citoyen des services, l'implication de chacun.e est aussi indispensable.
L'engagement affirmé de très nombreux Melessiens dans la vie locale témoigne fortement de l'envie de participer à la vie de notre cité, que ce soit en contribuant à la vie associative, ou en participant aux temps de concertation organisés par la ville (budget participatif, conseil des Sages, de la biodiversité, questionnaires/enquêtes…). Tout ceci contribue à faire vivre la démocratie locale.

Dans notre pays chaque citoyen peut exprimer sa vision et, par son droit de vote, faire vivre notre organisation démocratique dans une démarche respectueuse des convictions de chacun. Se rendre aux urnes et participer aux scrutins est l'occasion de soutenir ses choix et de participer à la vie politique de son pays, sa région, son département, sa commune.

Comme chacun.e le sait, les prochaines échéances électorales sont les présidentielles et, à suivre, les législatives. Si la fonction présidentielle est bien identifiée, c'est en juin que nous élirons les 577 députés qui formeront une nouvelle assemblée nationale. Leur fonction est de proposer, argumenter et voter les lois et la loi de finances. Ils sont aussi garants de l'ancrage territorial en étant l'écho des élus et des habitants de leur circonscription.

Pour chaque élection la mobilisation citoyenne est indispensable. Même si le paysage peut paraître confus, la lecture approfondie des programmes doit permettre à toutes et tous d'être en mesure de se positionner. Comme chacun.e le sait, ne pas voter, c'est laisser à d'autres le soin de choisir et de décider à sa place.. ❦

Vos élus du groupe majoritaire, Melesse Dynamique, Durable, Solidaire.
https://www.melesse.fr/ma-ville/vie-municipale/vos-elus/

Ensemble pour Melesse

Après trois conseils municipaux essentiellement consacrés au remplacement des démissionnaires de la majorité et un mois de février sans réunion, le Maire a enfin décidé d'organiser le débat d'orientation budgétaire le 09 mars prochain.
Ce débat doit, selon la loi, intervenir dans les deux mois précédant le vote du budget qui, lui-même, doit être adopté au plus tard le 15 avril.

À Melesse nous aurons deux mois de retard. Le rythme de travail de cette équipe pénalise la création d'infrastructures devenues plus que nécessaires face à l'accroissement de la population.
Alors que la majorité des communes aura déjà voté son budget nous en serons encore à nous poser des questions.

De nouveaux lotissements, mais quelles voies de mobilités douces entre les quartiers ?
Le dernier baromètre des villes cyclables rétrograde fortement Melesse pour sa gestion des pistes cyclables en matière de ressenti global de sécurité et de confort.

L'agrandissement de l'école sur un bâtiment vieux de quarante ans ; nécessitant d'abattre des arbres de plusieurs dizaines d'années et de raser un des derniers espaces verts du centre bourg, avant d'enclaver le tout entre de nouveaux immeubles.
Nous proposons depuis 2020 en priorité la construction d'une nouvelle école. Ce débat a provoqué la démission de l'adjoint en charge des affaires scolaires, qui partageait notre avis.

L'ancien et le nouveau collège sont construits sur des parcelles offertes par la commune. On nous demande de racheter l'ancien terrain et de le dépolluer. À quel coût ?

L'accueil des jeunes enfants, seules dix places seront réservées aux melessiens sur les quarante à venir. Une initiative privée est prévue, mais cela suffira-t-il ?

Un accueil pour les seniors, un projet de maison Héléna abandonné en 2017 par le Maire et son équipe, mais qu'ils ont inauguré à la Mézière récemment.

On nous promet une grande fête du sport, belle initiative, mais concept qui ne fera qu'augmenter la demande. La construction et la rénovation des équipements sportifs sont sans cesse reportées, comme la commission sport qui s'est réunie pour la dernière fois en janvier 2021.
Désormais le Conseil municipal n'est plus retransmis en direct et l'intégralité des débats n'est toujours pas accessible sur le site de la mairie… ❦

Vos élus du groupe Ensemble Pour Melesse
Isabelle, Christelle, Jean Baptiste, Yves, Marc-Olivier
contact@ensemblepourmelesse.fr
Facebook : @EnsemblePourMelesse

COÛT TOTAL : 283 100 €
Subventions :
- DRAC > 12 500 €
- Région > 60 000 €
- Fondation du patrimoine > 8 500 €

SOUSCRIPTION PARTICIPATIVE 36 220 €

PRIX OBTENUS :
- « Coup de cœur Région Bretagne » septembre 2020
- « Ruban du patrimoine » Prix régional 2021

Le porche Renaissance

Merci aux donateurs et donatrices !

Le Porche Renaissance de l'ancienne église de Melesse situé au sein du cimetière fait aujourd'hui la fierté de notre commune. Sauvegardé par la ville pour être restitué aux melessien.ne.s, son déplacement puis sa restauration (2019-2020) ont fait l'objet d'une part de souscription participative, gérée par la Fondation du Patrimoine et clôturée le 31 décembre dernier.

NOS PLUS SINCÈRES REMERCIEMENTS À :

M. Guitton et M. Boucault, successivement correspondants départementaux de la Fondation du Patrimoine, ainsi qu'à M. Le Ray, correspondant local de territoire, pour leur confiance dans le projet retenu par la ville, leur engagement à ses côtés et leur geste de reconnaissance de la qualité de la restauration.
Aux 116 donateur.trice.s, citoyen.ne.s, entrepreneurs et divers organismes, amateur.trice.s d'art pour leur intérêt à la sauvegarde et la préservation du patrimoine.
À l'association d'histoire locale *Melesse à Travers les Âges*, sa présidente Mme Le Guen, pour sa contribution, ses appels réguliers aux dons, la vente d'une brochure et d'objets à l'effigie du Porche.
Que ce soit à l'échelle communale, ntercommunale et au-delà, la ville de Melesse s'engage à faire connaître ce monument remarquable et unique en Bretagne, notre patrimoine commun.
Melesse à Travers les Âges reste mobilisée pour des visites guidées de ce Porche du XVIème siècle : en 2021, 8 visites (5 classes et 3 grand public). ❦

PRATIQUE
Fondation du patrimoine - 7 Boulevard Solférino, 35000 Rennes
02 99 30 62 30 - https://www.fondation-patrimoine.org

FONDATION DU PATRIMOINE

Région BRETAGNE